

## Actualisation des recommandations vaccinales

La Direction générale de la santé a émis deux avis « DGS-Urgents » le 11 avril dernier, concernant les nouvelles recommandations vaccinales en termes de populations à vacciner en priorité, de vaccin à utiliser en fonction des situations cliniques, et de modalités vaccinales <sup>(1)</sup> <sup>(2)</sup>.

### Population prioritaire : vaccination en cours

- ▶ **Nouveauté 11 avril** : Personnes âgées de 55 ans et plus (au lieu de 70 ans auparavant), que ces personnes présentent ou non des facteurs de risque
- ▶ Femmes enceintes à partir du deuxième trimestre de la grossesse
- ▶ Personnes vulnérables à très haut risque <sup>(3)</sup>
- ▶ Personnes âgées de 50 à 54 ans révolus avec comorbidités <sup>(4)</sup>
- ▶ Résidents avec mode d'hébergement à risque (Etablissements pour personnes âgées, maisons d'accueil spécialisées pour personnes en situation de handicap) et résidents de 55 ans et plus dans les foyers de travailleurs migrants
- ▶ Professionnels à risque : du secteur de la santé et du secteur médicosocial <sup>(4)</sup>.

Age et contexte	Vaccins préconisés	Schémas vaccinaux
<b>Jusqu'à 54 ans révolus, qu'il existe ou non des facteurs de risque de COVID-19 grave</b> <sup>(4)</sup>	<b>Vaccins à ARNm</b> Comirnaty® Pfizer ou Covid-19 Vaccine® Moderna	J0 puis J21 à J42 J0 puis J28 à J42 Dans les deux cas, <b>6 semaines</b> (42 jours) maximum entre les deux doses <sup>(2)</sup>
<b>A partir de 55 ans, en cas d'affection à très haut risque</b> <sup>(3)</sup>	<b>Vaccins à ARNm</b> Comirnaty® Pfizer ou Covid-19 Vaccine® Moderna ou <b>Vaccins à vecteur viral inactivé</b> Covid-19 Vaccine® Astra Zeneca ou Covid-19 Vaccine® Janssen*	J0 puis J21 à J42 J0 puis J28 à J42 (délai 6 semaines maximum) J0 puis J84 ( <b>12 semaines</b> ) <sup>(2)</sup> J0 (1 seule dose)
<b>A partir de 55 ans, en l'absence d'affection à très haut risque</b> <sup>(3)</sup>	<b>Vaccins à vecteur viral inactivé</b> Covid-19 Vaccine® Astra Zeneca ou Covid-19 Vaccine® Janssen*	J0 puis J84 ( <b>12 semaines</b> ) <sup>(2)</sup> J0 (1 seule dose)

\* Livraisons et autorisation différées du vaccin Janssen, suite à la suspension d'utilisation aux Etats-Unis et en Afrique du Sud, dans l'attente de l'avis de l'Agence Européenne du Médicament

## Cas particuliers

### 1- Personnes de moins de 55 ans ayant reçu une première dose de vaccin Astra Zeneca

Depuis le 8 avril 2021, la HAS recommande de compléter cette primovaccination par une seconde dose d'un vaccin à ARN messager<sup>(5)</sup>.

### 2- En cas d'antécédent de Covid-19

- ▶ Chez les personnes immunocompétentes, vaccination préconisée 3 à 6 mois après l'infection à SARS-CoV-2, en privilégiant un délai de 6 mois, avec une seule dose de vaccin.
- ▶ Chez les sujets présentant une immunodépression avérée (en particulier ceux sous traitement immunosuppresseur) et les personnes âgées hébergées en établissement (EHPAD et unités de séjour de longue durée), vaccination après un délai de 3 mois, avec un schéma à deux doses ;
- ▶ Chez les personnes qui ont reçu une première dose de vaccin et qui présentent une infection par le SARS-CoV-2 documentée par une RT-PCR positive dans les jours suivant la primovaccination, la seconde dose sera reportée 3 à 6 mois après l'infection.

### 3- Chez les personnes gravement immunodéprimées, une troisième dose de vaccin est recommandée

Sont concernés les transplantés d'organes solides, les transplantés récents de moelle osseuse, les patients dialysés, les patients atteints de maladies auto-immunes sous traitement immunosuppresseur de type anti-CD20 ou anti-métabolites.

Cette troisième injection doit être réalisée au moins 4 semaines après la deuxième dose ou, dès que possible, si la personne a déjà dépassé ce délai.

## Bibliographie

- (1) [https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dgs\\_urgent\\_n42\\_campagne\\_astrazeneca\\_et\\_janssen-2.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dgs_urgent_n42_campagne_astrazeneca_et_janssen-2.pdf)
- (2) [https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dgs\\_urgent\\_n43\\_vaccination\\_modalites\\_d\\_administration\\_des\\_rappels.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dgs_urgent_n43_vaccination_modalites_d_administration_des_rappels.pdf)  
[https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dgs\\_urgent\\_39\\_rappel\\_cibles\\_vaccinales-2.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dgs_urgent_39_rappel_cibles_vaccinales-2.pdf)
- (3) [https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/liste\\_maladies\\_rares\\_cosv\\_fmr-2.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/liste_maladies_rares_cosv_fmr-2.pdf)
- (4) <https://solidarites-sante.gouv.fr/grands-dossiers/vaccin-covid-19/article/la-strategie-vaccinale-et-la-liste-des-publics-prioritaires#liste-comor>
- (5) [https://www.mesvaccins.net/textes/20210408\\_avis\\_has\\_seconde\\_dose\\_apres\\_AZ.pdf](https://www.mesvaccins.net/textes/20210408_avis_has_seconde_dose_apres_AZ.pdf)